

À PROPOS D'EUROPOL

Contribuer à rendre l'Europe plus sûre

Europol est l'agence européenne spécialisée dans la répression de la criminalité. Notre principal objectif est de contribuer à la construction d'une Europe plus sûre, au bénéfice de tous les citoyens de l'Union européenne.

Depuis son siège situé à La Haye (Pays-Bas), Europol soutient les 27 États membres de l'Union européenne dans leur lutte contre la grande criminalité internationale et le terrorisme. Nous travaillons également avec plusieurs pays partenaires non membres de l'Union européenne et organisations internationales extérieures à l'UE.

Les réseaux criminels et terroristes de grande envergure constituent une menace importante pour la sécurité intérieure de l'Union européenne ainsi que pour la sûreté et la vie quotidienne de sa population. Les principales menaces pour la sécurité viennent:

- › du terrorisme,
- › du trafic international de stupéfiants et du blanchiment d'argent,
- › de la fraude organisée,
- › de la contrefaçon de l'euro,
- › du trafic de migrants.

Cependant, de nouveaux dangers, tels que la cybercriminalité et la traite des êtres humains, se font également de plus en plus préoccupants. Les réseaux qui se livrent à des infractions dans chacun de ces domaines s'adaptent très rapidement aux réalités nouvelles et se jouent des moyens classiques de répression.

DES SERVICES UNIQUES

Notre position au cœur même de l'architecture de sécurité européenne permet à Europol d'offrir une gamme unique de services et d'assurer un rôle de:

- › centre d'appui aux opérations des services répressifs;
- › centre névralgique d'échange d'informations sur les activités criminelles;
- › centre d'expertise en matière de répression de la criminalité.

EUROPOL, C'EST

- › un effectif de plus de 1000 personnes
- › 220 officiers de liaison
- › et une centaine d'analystes
- › qui fournissent leur appui à plus de 40 000 enquêtes internationales par an

L'analyse est au cœur même de nos activités. Europol emploie une centaine d'analystes parmi les mieux formés d'Europe dans le domaine de la criminalité. Ces analystes utilisent des outils de pointe pour assister au quotidien les services répressifs des États membres dans leurs enquêtes.

Afin d'aider ses partenaires à mieux cerner la criminalité qu'ils combattent, Europol fournit des évaluations régulières, comportant des analyses complètes et prospectives de la criminalité et du terrorisme au sein de l'Union européenne. Parmi celles-ci:

- › l'évaluation de la menace que représente la grande criminalité organisée (SOCTA), qui:
 - › recense et évalue les menaces émergentes;
 - › détaille la structure des groupes criminels organisés (GCO), leur mode de fonctionnement et les principaux types de criminalité touchant l'Union européenne;
- › le Rapport sur la situation et les tendances du terrorisme en Europe (Rapport TE-SAT), qui présente une analyse détaillée de la situation en matière de terrorisme dans l'Union européenne.
- › Le Compte rendu d'activité d'Europol, publié annuellement, qui présente les résultats et les informations spécifiques relatifs aux fonctions et systèmes dont dispose Europol et rend compte de ses actions sous la forme d'un soutien coordonné à diverses opérations de police à travers toute l'Europe, et parfois au-delà.



Par le biais de ces rapports ainsi que par d'autres moyens, Europol fait office de pôle européen d'expertise, en offrant une plate-forme centrale aux experts des services répressifs des États membres.

Les groupes criminels et terroristes internationaux opèrent dans le monde entier et utilisent les technologies les plus récentes. Pour garantir une réponse efficace et coordonnée, l'agence Europol doit se montrer à la fois souple et innovante, et veiller à ce que ses méthodes et outils soient à jour. À cet effet, Europol abrite plusieurs instances spécialisées et systèmes spécifiques.

Ces instances sont:

- le Centre opérationnel d'Europol, en service 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, qui est le pôle d'échange de données entre Europol, les États membres et les acteurs tiers;
- le Centre européen de lutte contre la cybercriminalité (EC3), qui vise à renforcer la réponse des services répressifs à la cybercriminalité dans l'Union européenne et à mieux protéger les citoyens, entreprises et gouvernements contre la criminalité en ligne;
- la Force d'action anticybercriminalité européenne (J-CAT), qui oriente l'action coordonnée, fondée sur le renseignement, contre les grandes menaces et responsables de la cybercriminalité, en encourageant et en facilitant l'identification, la hiérarchisation, la préparation et l'ouverture conjointes d'enquêtes;
- le Centre européen de la lutte contre le terrorisme (ECTC), qui est un centre d'opérations et un pôle d'expertise jouant un rôle central dans les efforts déployés pour améliorer la réponse européenne au terrorisme;
- le Centre européen pour la lutte contre le trafic de migrants (EMSC), qui soutient les États membres de l'UE pour cibler et démanteler les réseaux criminels sophistiqués et complexes impliqués dans le trafic de migrants;
- la Coalition coordonnée contre les atteintes à la propriété intellectuelle (IPC3), qui joue un rôle central dans les efforts déployés pour endiguer le fléau de la criminalité liée à la propriété intellectuelle à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union.

Les systèmes spécialisés — offrant des capacités rapides et sûres pour stocker, rechercher, visualiser et relier des informations — comprennent donc une série d'outils sophistiqués, conçus pour lutter contre la criminalité, parmi lesquels:

- FIU.net, un réseau informatique décentralisé et sophistiqué qui aide les cellules de renseignement financier (CRF) de l'Union européenne dans leur lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme;

- › [l'application de réseau d'échange sécurisé d'informations \(SIENA\)](#), une plate-forme performante répondant aux besoins de communication des services répressifs de l'Union européenne;
- › [la Plateforme d'experts Europol \(EPE\)](#), une plate-forme collaborative en ligne, sécurisée, destinée aux spécialistes de plusieurs domaines de répression;
- › [le Système d'information européen \(SIE\)](#), le système de référence concernant les infractions, leurs auteurs et autres données connexes.

Europol est un centre opérationnel de haute sécurité fonctionnant en continu: 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Les agents d'Europol sont toujours prêts à partir rapidement en mission et à fournir un appui grâce à notre bureau mobile. Notre présence est également demandée dans la lutte contre les stupéfiants et nous disposons d'une équipe pleinement opérationnelle pour aider, sur place, au démantèlement de laboratoires de fabrication de drogues de synthèse.

Le recueil, l'analyse et la diffusion de ces informations implique un échange de grandes quantités de données à caractère personnel. Europol respecte les normes les plus strictes en matière de protection et de sécurité des données.

Europol dispose d'une importante flexibilité d'action et dirige donc son action vers des domaines d'activité criminelle et terroriste qui varient d'une année à l'autre, en fonction des besoins. Nos priorités majeures restent toutefois relativement stables et reflètent les défis posés par les groupes criminels et terroristes internationaux. Au fil des ans, nous avons acquis une solide expérience en matière de lutte contre [le trafic de stupéfiants](#), [les filières d'immigration clandestine](#), [la traite des êtres humains](#), [le trafic illégitime de véhicules](#), [la cybercriminalité](#), [le blanchiment d'argent](#) et [le faux-monnayage](#). Europol assure également le rôle d'office central européen de lutte contre la contrefaçon de l'euro.

Europol a conclu d'excellents accords de coopération avec plusieurs partenaires du domaine de la répression en Europe et ailleurs dans le monde. Europol accorde également une haute importance à ses mécanismes de responsabilisation, qui sont parmi les plus solides et transparents au monde.

Nous apprécions l'intérêt du public pour notre travail et espérons que ce site web fournit une bonne illustration de nos activités, de leur gestion responsable et de leur utilité pour une Europe plus sûre.

MANDAT

Europol soutient les activités de lutte contre la criminalité et le terrorisme menées par les autorités répressives de l'Union et ce, dans tous ses domaines de compétence.

Activités opérationnelles

Ces activités visent les domaines suivants:

- › Stupéfiants
- › Traite des êtres humains
- › Aide à l'immigration clandestine
- › Cybercriminalité
- › Atteintes à la propriété intellectuelle
- › Contrebande de cigarettes
- › Contrefaçon de l'euro
- › Fraude à la TVA
- › Blanchiment d'argent et dépistage d'avoirs
- › Groupes criminels organisés mobiles (itinérants)
- › Mise hors-la-loi de gangs de motards
- › Terrorisme

GESTION ET CONTRÔLE

[New Europol regulation](#)

[Visit our statistics page](#)

Europol est responsable devant le Conseil des ministres de la justice et des affaires intérieures de l'Union européenne.

Le Conseil est responsable de l'essentiel du contrôle et des orientations d'Europol. Il lui incombe de nommer le directeur et les directeurs adjoints, et d'adopter le budget d'Europol (qui relève du budget général de l'Union européenne), en concertation avec le Parlement européen. Il peut aussi adopter, en concertation avec le Parlement européen, des règlements portant sur les travaux d'Europol. Le Conseil adresse chaque année au Parlement européen un rapport spécial sur les travaux menés par Europol.

Structure organisationnelle

Europol est placé sous l'autorité d'un directeur exécutif, qui est son représentant légal, nommé par le Conseil de l'Union européenne. Le directeur exécutif actuel d'Europol est [Catherine De Bolle](#), qui a pris ses fonctions en mai 2018.

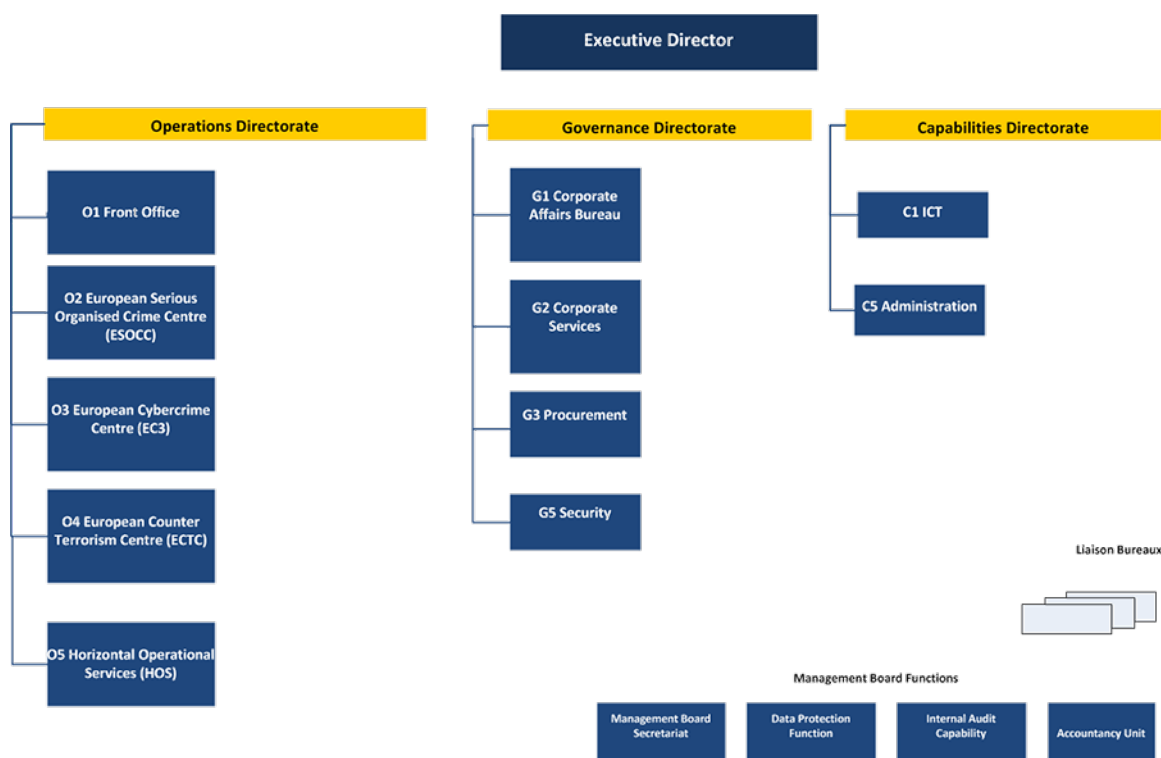
Elle est secondée par trois directeurs exécutifs adjoints:

- › [Wil van Gemert](#), Département des opérations
- › [Jürgen Ebner](#), Département de la gouvernance
- › [Luis de Eusebio Ramos](#), Département des capacités

Le personnel d'Europol est caractérisé par une importante diversité d'origines et de nationalités.

Europol a acquis le statut d'agence de l'Union européenne à part entière le 1er janvier 2010. Le 1er mai 2017, Europol est devenu officiellement l'Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs après l'entrée en vigueur de son nouveau règlement fondateur.

Le nouveau règlement est entré en vigueur le 11 mai 2016, lorsque le Parlement européen s'est prononcé en faveur d'un élargissement des compétences d'Europol afin de lui permettre de multiplier ses efforts pour combattre le terrorisme, la cybercriminalité et d'autres formes graves de criminalité organisée. Le nouveau règlement renforce le rôle d'Europol en tant que socle de la coopération entre les autorités répressives de l'Union européenne.



Source URL: <https://www.europol.europa.eu/fr/about-europol>